



**SOUFFLEURS
D'AVENIR
BIOT**

5ème Édition

MARCHÉ

GOURMAND, BIO, PAYSAN

27 et 28 Avril 2019

Présentation de la manifestation

Depuis 2015, la Ville de Biot organise le **festival éco-citoyen** « Souffleurs d'avenir ». L'objectif de cet événement est de promouvoir les actions éco-responsables et les démarches de développement durable, afin de favoriser l'engagement de tous vers une **transition écologique et sociétale**.

Véritable plateforme de **solutions positives et concrètes** pour un avenir durable, cette manifestation met à l'honneur les acteurs locaux engagés ainsi que les nombreux projets et initiatives qui participent à la construction d'un **futur souhaitable**.

Lors de ce rendez-vous éco-citoyen, les visiteurs sont invités à découvrir, goûter, expérimenter, s'impliquer... tout ceci dans **un cadre festif et convivial**.

1/ Marché gourmand, bio, paysan - contexte et objectifs

Depuis la 1^{ère} édition, des enquêtes de satisfaction sont effectuées auprès des participants (associations, exposants et public). Les résultats ont révélés la volonté de bénéficier d'un marché exclusivement alimentaire et végétal durant le festival.

Les objectifs du marché:

- Favoriser l'accès à une alimentation saine et à des plantes de qualité grâce à des circuits courts entre producteurs et consommateurs.
- Promouvoir la culture biologique et locale : apporter un soutien aux agriculteurs et horticulteurs qui font le choix d'une culture respectueuse des hommes et de l'environnement.
- Créer un lieu favorisant le lien social entre tous les acteurs du marché.

2/ Marché gourmand, bio, paysan - sélection

Les candidatures sont étudiées et départagées par un Comité de sélection.

L'ensemble des membres du Comité de sélection s'engage à ne divulguer ni le contenu des dossiers étudiés ni les résultats de la sélection.

Chaque candidat sera informé individuellement de la décision du Comité de sélection.

Aucune réclamation quant aux propositions non retenues ne pourra être adressée au Comité de sélection ni aux services municipaux de la Ville de Biot.

Pour assurer l'équilibre du marché, les candidatures sont réparties en fonction des produits présentés afin d'éviter la redondance de mêmes produits sur le marché.

Le Comité de sélection évaluera les candidatures selon les trois critères suivants :

- La proximité du lieu de production
- La nature des produits
- Le statut de la structure

Par ailleurs, le Comité de sélection attache une attention particulière à la présentation du stand et surtout aux motivations de l'exposant.

Ces trois critères sont appréciés de la façon suivante :

Proximité du lieu de production :

Moins de 50 km				
De 50 à 100 km				
De 100 à 150 km				
Plus de 150 km				

Nature des produits :

Agriculture biologique *					
En cours de conversion en agriculture biologique					
En agriculture raisonnée					
Label de qualité* ou démarche qualité					
Aucun statut de qualité particulier					

*Label à l'appui

Statut de la structure :

Producteur / producteur transformateur				
Transformateur en circuit court**				
Revendeur en circuit court**				
Autres				

** Un intermédiaire maximum entre le producteur et le consommateur

3/ Marché gourmand, bio, paysan - la candidature et le stand

Le stand est gratuit et nu (aucun matériel ne sera mis à disposition).

La présence est obligatoire pendant les deux jours de marché.

Un gardiennage est prévu la nuit du samedi au dimanche, cependant la Ville de Biot décline toute responsabilité des biens restés sur place.

Les candidatures incomplètes ne seront pas traitées.

Les pièces à joindre sont :

- Copie recto verso de la carte nationale d'identité
- Inscription au registre du commerce (extrait de KBIS) ou Chambre des Métiers et de l'Artisanat (extrait d'inscription au répertoire SIRENE ou MSA)
- Photo(s) ou description du stand
- Lettre de motivation pour la participation au festival
- Pour les associations : statuts et compte-rendu de la dernière AG
- Attestation d'assurance RC ou professionnelle en cours de validité
- Justificatif du label (si c'est le cas)

Date limite de réception des candidatures : 15 mars 2019

Ville de Biot - Service ACIL / CS 90339- 06906 Sophia Antipolis Cedex

Ou à l'adresse : souffleurs.avenir@biot.fr

FICHE DE CANDIDATURE

1/ DÉNOMINATION DE LA STRUCTURE :

- Producteur / producteur transformateur Transformateur en circuit court
 Revendeur en circuit court Autres

Contact :

Nom et Prénom : _____

Tel : _____ Email : _____

Adresse du lieu de production :

Code postal : _____ Ville : _____

2/ PRODUITS

Liste des produits présentés à la vente (tout produit non indiqué ci-dessous ne sera pas autorisé sur le marché) : *préciser si vente de boissons alcoolisées*

Nature des produits proposés :

- Agriculture biologique (*label à l'appui*)
 En cours de conversion en agriculture biologique
 Agriculture raisonnée
 Label de qualité ou démarche qualité
 Aucun statut de qualité particulier

3/ STAND

Types de structure de vente (parasols de marché, barnums, camion etc....) :

Dimensions du stand souhaitées :

Longueur : _____ Largeur : _____

Electricité (prévoir d'amener votre propre rallonge) : OUI NON

Je soussigné (Nom et prénom) _____ m'engage :

- A participer à la manifestation le samedi 27 et le dimanche 28 avril 2019 de 10h à 18h.
 A installer mon stand le samedi entre 7h et 9h30.
 A démonter mon stand le dimanche entre 18h et 20h.
 A laisser mon emplacement propre.

A _____

Le _____

Signature :